



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

**ARRETE AR-2026-017**

*Portant fermeture temporaire de circulation afin de réaliser des travaux chemin du Minigolf au profit de l'entreprise COLAS*

Le Maire de la Commune d'EXCENEVEX,

**VU** les articles L.131-2, L.131-3, L.131-4 et L.184-13 du Code des Communes ;

**VU** l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 modifié relatif à la signalisation routière ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (4ème partie) approuvée par arrêté du 7 Juin 1977 ;

**CONSIDERANT** la demande de Monsieur HAUPAIS Anthonin représentant la société COLAS domicilié au TSA 70011, Dardilly Cedex 69134, en date du 16 mars 2026 ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de fermer temporairement la circulation et le stationnement chemin du Minigolf afin de permettre à l'entreprise COLAS d'effectuer la création d'un trottoir et la reprise d'enrobés pour le compte de la commune d'Excenevex du 06 avril 2026 au 11 avril 2026 inclus ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1 -** La circulation et le stationnement de tous les véhicules sur le territoire de la commune d'Excenevex, sera interdite temporairement, chemin du Minigolf, afin de permettre à l'entreprise COLAS d'effectuer la création d'un trottoir et la reprise d'enrobés pour le compte de la commune d'Excenevex du 06 avril 2026 au 11 avril 2026.

**ARTICLE 2 -** Afin de permettre aux riverains de quitter leur domicile pendant la durée des travaux, la circulation à contresens est autorisée sur le chemin de la Galotte et le chemin de l'Hôtel de la Plage du 06 avril 2026 au 11 avril 2026.

**ARTICLE 3 -** La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise COLAS.

**ARTICLE 4 -** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :  
- Monsieur le chef de brigade de gendarmerie de SCIEZ,  
- Agents de Police Pluri-communale SCIEZ, EXCENEVEX, MARGENCEL, MASSONGY,  
- Entreprise COLAS,  
- Monsieur le responsable du service technique de la commune d'Excenevex.  
- Archive municipale.

A Excenevex, le 18 mars 2026,

Chrystelle BEURRIER  
Maire

